

**SYNDICAT CGT DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX  
ET EMPLOYES DE LA VILLE ET DU CCAS DE MIONS  
Lettre ouverte à l'attention de Monsieur le Maire de Mions**

Mions, le 19 novembre 2015

Monsieur le Maire,

Contrairement à votre discours plagiant celui du maire Front National de Béziers, Monsieur Robert Ménard, prononcé lors des vœux au personnel 2014, nous ne renions pas la source de ce poème de Monsieur Robert Gélis qui vous est destiné :

***A l'Elu, A l'Elu, A l'Elu***

*Dites-nous, Monsieur le Maire métropolitain conseiller  
Comment vous pûtes nous duper  
Comment vous vous y prîtes  
Car nous voici piteux et dépités ...*

*Tout ce que vous nous promîtes  
Est resté mythe honteux  
Devant nous, empotés et miteux  
Vous fûtes pître, empâté mais matheux  
Et ainsi nous trompâtes !*

*Monsieur le Maire métropolitain conseiller  
Vous qui nous épatâtes  
Vous sûtes nous filouter  
Avec un beau toupet !*

**Robert Gélis**

Qu'avez-vous choisi de lire cette année au personnel communal lors des vœux prévus le 19/12 ? Nous sommes impatients de vous entendre...néanmoins, nous vous suggérons d'axer votre discours autour de deux mots. Deux mots que vous trouverez aisément dans le dictionnaire Larousse. Le premier à la lettre C, la définition de la **CENSURE** : « *nom féminin, latin : censura. Contrôle exercé par un gouvernement, une autorité, sur la presse, les spectacles etc. destinés au public ; examen décidant des autorisations et des interdictions* ». Puis, vous pourrez passer les pages jusqu'au second mot : à la lettre P, vous y lirez la définition du **PUBLIC** : « *Nom masculin : tout le monde, indistinctement. La population* ».

L'édition de Mions Le Mag de novembre 2015 fait « *le point sur les actions mises en place depuis avril 2014 [...] qui n'ont qu'un seul but : la protection des miolands* » sans oublier la Propreté. Tous Ensemble Tous Ensemble ! Ouais, ouais ! Contre les méchants et les crottes de chiens ! Les tortues et les ninjas n'ont qu'à bien se tenir ! De là à « *nettoyer la cité (médiévale) au kärcher* » (Sarkozy)...

Félicitations Monsieur le Maire, grâce à vous Mions meurt à feu doux !

**Vous avez réussi à faire de la politique de sécurité et de propreté la 1ère merveille du monde mioland...et de la politique sociale et culturelle la grande absente de ce dernier.**

C'est pourquoi nous avons pris soin dans cette lettre de vous ménager des « **Flash Culture !** » ou autres citations et d'en citer rigoureusement toutes les sources :

« **Flash Culture !** » Dans le film documentaire « Bibliothèques sous influence », qui relate l'expérience de la ville de Marignane sous l'influence d'une municipalité d'extrême-droite au milieu des années 90, l'écrivain D. Daeninckx explique : « *le Front National essaye de nous faire retourner vers une Provence qui serait une Provence sans histoire, une Provence où il y aurait une langue pure, un paysage pur, une eau pure...une pureté originelle. Ce que le FN essaye de nous dire, c'est qu'il y a un paradis et qu'il y a des gens qui ont sali ce paradis. Ce qu'il nous raconte, c'est une fausse histoire. Ce n'est pas une histoire qui veut nous rapprocher, c'est une histoire qui veut nous séparer. Au nom d'un paradis disparu, il veut nous plonger dans l'enfer.* »

Votre stratégie serait-elle donc de dégrader l'offre de service public sur le territoire pour retrouver une pureté originelle, un paradis d'où toute authenticité et diversité socioculturelle serait bannie ?

Mais cette obsession de l'identité nationale n'est-elle pas plutôt l'apanage du Front National, Monsieur le Maire UMP et métropolitain conseiller ? Les miolands auraient-ils vraiment, sans le savoir, voté pour Robert Ménard ?

Ensemble découvrons un peu ce monde merveilleux que vous nous préparez...

### **Offre déficitaire de service public petite enfance et scolaire : la 2<sup>ème</sup> merveille du monde mioland**

Comme le chantait la célèbre Sheila : « *Un sou c'est un sou, oui / Ne l'oublie jamais, non/ Et tâche d'ouvrir l'œil / Lorsqu'on te rend la monnaie* » ; ainsi, **il n'y a pas de petites économies. A commencer par la petite enfance**, comme vous nous le démontrez : fermeture de la crèche familiale, diminution des places en crèches, suppression des sorties pédagogiques (médiathèque, ferme...).

« *Mais c'est pas tout. Mais c'est pas tout.* » Pour les plus grands, « *c'est la ta ca ta ca tac tac tique* » (Bourvil) des vases communicants, donner de l'argent à nos enfants pour mieux leur en reprendre :

-suppression des bus pour les transports scolaires : marcher, c'est bon pour la santé !

-glissement des subventions aux directions d'écoles : mélanger les budgets, c'est masquer les diminutions !

-diminution des activités scolaires, *na na na nanère !* :

suppression des sorties piscine pour les CM2 / suppression des bus pour certaines activités sportives et culturelles (gymnase, salle Convergence, médiathèque, cinéma, centre culturel) / suppression de la Fête des Enfants / baisse drastique du nombre de projets-lecture en partenariat avec la médiathèque / sorties payantes ou + chères (cinéma, spectacle liaison CM2 6<sup>e</sup>).

-manque de places aux activités périscolaires et garderie de 17h30 à 18H soumise à dérogation : quand la demande dépasse l'offre...

...c'est l'école de la République vue par un républic 1 !

### **3<sup>e</sup> merveille du monde mioland...la promotion de la jeunesse ???**

« *Comme vous pouvez le constater, nos objectifs sont clairs : mettre nos ressources, nos innovations et notre énergie au service de notre jeunesse.* » (édito Mions Le Mag, sept. 2015)

« *Paroles, paroles* » (Dalida)...à boire et à manger ! Votre slogan ne serait-il pas plutôt le suivant, au risque de plagier cette fois celui d'un célèbre spot publicitaire : « *Buvez, éliminez ! Buvez, éliminez...* » :

arrêt de l'Action Parentalité (Récréadou, soirées-débats, groupe de parole, journées récréatives), suppression des activités socioéducatives du Service Animation (fermeture de l'espace d'accueil des jeunes « RED » sous la mairie, arrêt des sorties en famille, des rencontres intergénérationnelles, des activités 6-17 ans dans les quartiers) : *les jeunes aussi n'ont qu'à bien se tenir !*

### **Mais où diable sont les animations et le lien avec les familles dans votre nouvelle offre de service public ???**

Où donc sont passés les événements annuels fédérateurs gratuits organisés par la ville avec les forces vives associatives, qui faisaient le bonheur des petits et des grands (Terre ô Soleil, RécréaMions, Fête du Cheval...) ? « *L'intérêt était multiple : divertir bien sûr mais également créer du lien social, sans la barrière du coût qui évidemment représente un obstacle pour trop de familles.* »

(«Ensemble Mions en confiance», Mions Le Mag, nov. 2015).

Quand la magie opère...c'est un véritable tour de passe-passe ! Vous avez réussi à les faire disparaître au profit d'une Fête Médiévale, probablement pour faire concurrence au site gallo-romain de Vienne-Saint-Romain-en-Gal ? Et si les romains siègent désormais au Château du Seigneur du centre-ville,

qui s'est attribué les pleins pouvoirs lors du dernier conseil municipal, les miolands, irrésistibles gaulois, ne devraient-ils pas s'en inquiéter ? « *Pas très étonnant finalement que des fêtes féodales s'organisent à Mions. Notre seigneur doit divertir ses sujets, pour mieux les manipuler.* » (Site « Mions Oxygène »)

#### **La 4<sup>e</sup> merveille du monde mioland ou la lutte contre la prévention et le développement socioculturel !**

Félicitations, Monsieur le Maire ! Aujourd'hui, **vous avez aussi réduit à peau de chagrin, voire supprimé les actions de cohésion, prévention et insertion sociale**, malgré l'article L 123-5 qui stipule que « *Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées* » :

-arrêt des chantiers jeunes VVV et des Chantiers Permanents d'Insertion

-arrêt de nombreuses réunions de travail avec les partenaires sociaux du territoire mioland (CAU, VE, GSSU, CJ...)

-déménagements successifs du Point Information Jeunesse aujourd'hui désolidarisé de la médiathèque et du centre-ville, donc de moins en moins accessible aux jeunes de Mions

-interruption des permanences d' « Aide aux victimes » et « Avocat conseil » au CCAS. Bizarre autant qu'étrange... puisque ces permanences sont seulement financées par la commune de Mions au profit des miolands ! Monsieur le Maire, êtes-vous bien à jour de vos cotisations ?

-baisse du service à domicile par la suppression de postes, augmentation des coûts des repas des personnes âgées... mais heureusement, Monsieur le Maire, vous avez proposé aux personnes âgées d'aller voir ailleurs par un courrier bien tourné ! Après tout, il leur reste encore la Maison des Séniors, bien que le contrat de l'animatrice n'ait pas été renouvelé (activité chorale...).

-suppression des activités socioculturelles de la Médiathèque (Bibliothèque de rue et projet « Livre en famille » en lien avec le quartier Joliot-Curie, projet d'insertion culturelle en direction des jeunes en partenariat avec la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, projets d'action culturelle à la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas)

Après le DICRIM ou Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs annoncé dans le dernier Mions Le Mag, **à quand la publication du DISCRIM, 5<sup>e</sup> merveille du monde mioland, également en 6000 exemplaires, afin d'informer les miolands des risques existants en matière de discriminations et de censure idéologique sur votre territoire et de la façon de s'en protéger ?**

Mais cela reviendrait à préserver la population **de ces quelques citations et orientations émanant de votre propre municipalité**, ce qui, vous en conviendrez, ne serait pas « *une proposition réaliste et utile dans le respect du principe d'égalité* » telle que vous déclarez en attendre de vos agents dans le numéro estival 2015 de Mions Le Mag :

-Monsieur le Maire : « *j'aime, et autour de moi, la musique où l'on chante en français.* » (mail, août 2014),

-Monsieur l'Adjoint à la Culture et aux Ressources Humaines : « *la médiathèque doit valoriser exclusivement la culture occidentale* » (entretien avec la responsable de la médiathèque, en présence de Messieurs le Maire et le Directeur de Cabinet, fév.2015),

ce qui expliquerait en 2014 votre critique et celle de Monsieur l'Adjoint à la Culture à l'encontre du livre-cd de collectage de comptines, chansons et berceuses du monde réalisé en plusieurs langues et traduit en français avec les familles issues des différents quartiers de Mions, **au motif que de trop nombreux textes y sont retranscrits en langue arabe, ce qui empêche ces populations d'apprendre le français et l'anglais et de s'intégrer dans notre pays** (entretien avec la responsable de la médiathèque, en présence de Monsieur l'Adjoint à la Culture et aux Ressources Humaines, avril 2014) et votre consigne de **ne pas valoriser la langue et la culture arabe à la médiathèque** (entretien avec la responsable de la médiathèque en présence

de Messieurs le Maire et l'Adjoint à la Culture, oct. 2014) . Or, cette idéologie est contraire aux articles 2 et 3 du Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique qui stipulent que « *les collections et les services doivent être exempts de toute forme de censure, idéologique, politique ou religieuse* » et que les bibliothèques doivent « *développer le dialogue inter-culturel et favoriser la diversité culturelle* » ;

ce qui expliquerait aussi en 2015 la **censure du projet interculturel proposé par la médiathèque et un ensemble de partenaires socio-éducatifs**, alliant la projection d'un court-métrage sur le mieux-vivre ensemble et le concert d'un groupe villeurbannais de rock oriental. Censure d'autant plus surprenante que dans l'édito du numéro de mars-avril 2015 de Mions le Mag, vous vous exprimiez démocratiquement en ces termes :

*« Le 11 janvier 2015, des millions de français se sont levés contre la barbarie fanatique, pour la défense de notre liberté d'expression, pour la sauvegarde de notre modèle de vie et de notre démocratie fondées sur les valeurs universelles que sont la Liberté, l'Égalité et la Fraternité et que rien ne peut remettre en cause. Si mon rôle de maire est de défendre Mions et tous les Miolands, je n'en oublie pas pour autant les valeurs qui fondent notre démocratie pour bien vivre ensemble. »*

La culture orientale serait-elle une sous-culture et la promotion de l'identité et de la langue nationales votre priorité culturelle ?

A ce propos, vous voudrez bien demander à Monsieur l'Adjoint à la Culture de restituer à la médiathèque le CD du même groupe de rock oriental emprunté depuis juillet 2014. Nous vous rappelons que les délais d'emprunts sont de 3 semaines...le temps des privilèges n'est-il pas aboli ?

- « **Claude Cohen, le maire UMP de Mions, s'est intéressé à la politique culturelle. Il a fait valoir son droit d'ingérence auprès de la médiathèque communale. « Au début d'année, la bibliothèque avait organisé une thématique ' théorie du genre ' . Nous leur avons expliqué que ce genre d'initiatives ne nous plaisait pas » explique le directeur de cabinet du maire.** » (Lyon Capitale, juil-août 2014),

ce qui expliquerait votre vindicte, dès la campagne électorale, contre la table thématique sur les différences filles-garçons présentée à la médiathèque et le mariage homosexuel ainsi que votre consigne de ne plus acheter d'ouvrages relatifs à ces sujets ;

-En 2015, Monsieur l'Adjoint à la Culture et aux Ressources Humaines **refuse le spectacle de liaison CM2-6<sup>e</sup> autour de la thématique du racisme proposé par la médiathèque et le collège** : celle-ci ne serait-elle pas pertinente auprès du public jeune dans le cadre d'un voyage-lecture pourtant intitulé « Mieux vivre ensemble ses différences » ?

-En 2015, **le Conseil Municipal vote**, en l'absence de la direction de la médiathèque et sans concertation avec son équipe, **une délibération** relative au « désherbage » ou tri des documents **stipulant que la mise en œuvre de la politique de régulation des collections s'effectue « après accord de l'adjoint responsable des affaires culturelles »**, au mépris du Code de Déontologie du bibliothécaire ;

-En 2015, Messieurs le Maire et l'Adjoint à la Culture et aux Ressources Humaines, **suppriment le partenariat de la médiathèque avec certaines associations d'expression de la citoyenneté** (Collectif Citoyen de Mions), **d'insertion socioculturelle** (Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence) **et de jumelage culturel** (Comité de Jumelage franco-tchèque), « *les partenariats et la nature des thématiques mis en valeur à la médiathèque étant désormais soumis à l'appréciation personnelle de Monsieur l'Adjoint à la Culture. Une sorte d'arbitraire inacceptable !* » (Lettre du « Collectif Citoyen de Mions » à la municipalité, mai 2015).

Pourtant, « *la prévention de la délinquance* » que vous prônez dans le numéro de septembre 2015 de Mions Le Mag ne commence-t-elle pas par une éducation à la citoyenneté et un accès à l'interculturalité pour tous en veillant notamment à la pérennité des associations existantes ?

Au contraire, « *diviser pour mieux régner* », telle est la « *ta ca ta ca tac tac tique* » que vous enseignez à notre jeunesse !

**Flash Culture !** « *L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.* »  
(Art. 26, Déclaration universelle des droits de l'homme)

## **6<sup>e</sup> merveille du monde mioland : réduction de l'aide au fonctionnement des associations**

### **Recette pour un monde associatif meilleur**

-**Aubergines** - baisse de subventions entraînant la fermeture de certaines structures (*Mission Locale* en charge de l'accompagnement des jeunes 16-25 ans vers l'emploi, *Comm'une aventure* organisateur de stages et séjours loisirs enfance jeunesse, Associations de Loisirs...)

-**Courgettes** - accès des salles municipales désormais payant entraînant la baisse, voire la suppression d'événements associatifs en direction de la population car les associations ont le plus souvent comme seule ressource la cotisation de leurs adhérents : une seule solution, la cotisation+++

-**Poivrons** - limitation du nombre de photocopies

-**Tomates** - baisse, voire suppression de la visibilité sur le site internet de la ville

**Mélangez tous les ingrédients et vous obtenez...**« *une vie associative dynamique et indépendante des partis politiques* » (*Mions Le Mag nov. 2015*) ? Disons plutôt une indigeste ratatouille associative au petit goût de « revenez-y pas », exception faite de « l'Office Municipal des Sports » et « C'Fêtes Mions » à forte composante *dynamique et dépendante de votre parti politique...*

## **7<sup>e</sup> merveille du monde mioland : une gestion des services et du personnel à votre discrétion et à celle de Monsieur l'Adjoint aux Ressources Humaines...**

« *La ta ca ta ca tac tac tique / Du gendarme / C'est de bien observer / Sans se faire remarquer / C'est d'avoir avant tout / Les yeux en face des (sous) !* » (Bourvil)

Ainsi, **depuis fin 2014, vous avez massivement supprimé des postes** bien que :

- l'étude de janvier 2014 de **Lyon Mag 2** portant sur 20 communes lyonnaises montre qu'en matière d'efficacité de gestion de personnels, **la commune de Mions était classée en 5<sup>e</sup> position pour l'année 2013**,

-le rapport 2012 de la **Chambre Régionale des Comptes** stipule **qu'il y avait trop de contractuels en 2012 mais que dans l'ensemble la collectivité était très bien gérée**,

**Or, l'audit financier réalisé par votre municipalité en 2014 tendait à laisser entendre le contraire** dans ses 54 p. publiées en février 2015 ; et par un phénomène mystérieux, en mai 2015, 44 p. supplémentaires sont apparues, sans information de cette modification à la population ni aux agents... D'autant plus regrettable qu'il est à noter que la diapositive 66 de ces pages additives va précisément dans le sens des études précédemment citées. Par ailleurs, l'audit s'achevant en queue de poisson, il semblerait que sa conclusion n'ait jamais été publiée...

Qu'attendez-vous pour remplacer les agents titulaires ayant quitté la commune et pour titulariser les contractuels ayant donné satisfaction ? Afin de garantir *a minima* l'hygiène et la sécurité du public et des agents. N'oubliez pas, Monsieur le Maire, que favoriser les emplois précaires, c'est délétère et remplacer des titulaires par des contractuels employés à temps complet sur des emplois permanents, c'est illégal ! La loi n°84-53 du 26/01/1984 prévoit comme principe général le recrutement d'agents titulaires, avec obligation de publier la vacance des postes avant les recrutements.

« *Contravention / Allez, allez / Pas d'discussion / Allez, allez / Exécution / Allez, allez / J'connais l'métier / La ta ca ta ca tac tac tique / Du gendarme / C'est de verbaliser / Avec autorité.* » (Bourvil)

Dans votre interview réalisée cet été par le Mions Mag, **vous décrivez votre politique de gestion des ressources humaines au sein de la municipalité en ces termes : « Dialogue, principe d'équité...nous mettons tout en œuvre pour que chacun retrouve le bien-être au travail. »**

Vous affirmez également : « Force est de constater que les représentants de cette organisation (CGT) exigent tout et n'importe quoi, en écho d'une partie de mon opposition municipale. »

Or, force est de constater que les représentants de notre organisation exigent la continuité de service public démocratique et le respect des droits des agents en écho d'une grande partie de ces derniers ; en effet, **d'après les résultats de l'enquête de climat social menée par les organisations syndicales CFDT et CGT auprès des personnels** en fin d'année scolaire 2015, 60% des agents sondés ne se sentent pas respectés, 67% ne se sentent pas accompagnés ni soutenus, 73% n'ont pas connaissance des orientations données par l'équipe municipale, 74% n'ont pas connaissance des projets menés en lien direct avec leur service et **91% ont le sentiment que la mairie ne prend pas en compte leur stress et mal-être au travail**. Enfin, la majorité des personnels qualifierait la communication avec vous-même et vos adjoints de « mauvaise (29,7%) », voire « très mauvaise (42,2%) »...

Après avoir programmé et publié un audit financier incomplet en 2015, ne serait-il pas temps, Monsieur le Maire métropolitain conseiller, d'inscrire à votre projet de mandat, dès cet automne, un audit complet de climat social ? A moins qu'en bon Seigneur, vous ne preniez généreusement en charge le financement des consultations de vos agents chez l'une des deux sophrologues nouvellement installées à Mions, spécialisée dans le mieux-être, le burn-out et la communication ?

Dans l'immédiat, nous vous rappelons que depuis janvier 2015, après plusieurs relances, nous sommes toujours dans l'attente de l'état des contrats de personnels et de la gestion prévisionnelle des ressources humaines de la commune.

**A ce propos, où en est la réorganisation/désorganisation des services ?**

« Nous avons hérité d'une situation très difficile. Services désorganisés... » (Mions Le Mag, juil. 2015)

Fort de ce constat, dès septembre 2014, le Conseil Municipal a voté la modification de l'organigramme des services, sans concertation et sans information préalable à l'attention des agents ni des cadres. Cet organigramme a été distribué aux chefs de service sans aucune médiation, en mars 2015, soit 6 mois après, à leur propre demande. Depuis, il ne cesse d'être modifié.

En résulte l'inadéquation des fonctions sur le papier avec le travail réel et de graves dysfonctionnements en matière de management et de continuité de service public, entraînant la déstabilisation, dévalorisation et déqualification des personnels et du service rendu à la population.

D'après votre interview dans le numéro de juillet 2015 de Mions Le Mag : « le dialogue fonctionne parfaitement et je suis ouvert aux propositions réalistes et utiles pour le personnel dans le respect du principe d'égalité. »

Or, nous constatons une grave détérioration des relations internes (climat de suspicion, défiance et délation). Ceci est à l'image d'une politique de désinformation qui aboutit à un contre-dialogue social!

Les agents, cadres y compris, sont le plus souvent destinataires d'informations d'ordre stratégique et opérationnel relatives à la commune par le bouche-à-oreille, parfois par les habitants eux-mêmes et/ou par voie de presse.

**Flash Culture !** « La **désinformation** est un ensemble de techniques de communication visant à donner une fausse image de la réalité, dans le but de protéger des intérêts privés et d'influencer l'opinion publique. » (Wikipédia)

Ainsi avons-nous appris dans le dernier numéro du journal municipal qu'un « *nouveau site internet de la ville sera en ligne courant novembre avec notamment un espace de dialogue permettant un échange de questions/réponses entre les habitants et les élus et responsables de secteurs d'activités de la mairie* ». Il est à souhaiter que cet espace de dialogue permette aussi d'apporter des réponses aux questions des personnels et de leurs représentants en attente depuis avril 2014...

Dans le numéro précédent, vous déclariez : « *Je tiens à souligner que depuis notre élection, nous avons toujours eu des discussions constructives avec les représentants élus du personnel.* »

Comment se fait-il, alors, que de nombreuses sollicitations administratives ainsi que des demandes de réunions et d'entretiens émanant aussi bien d'agents, de cadres que de représentants du personnel soient restées insatisfaites depuis le début du mandat ?

Par ailleurs, depuis la création de sa liste et son élection en décembre 2014, l'organisation syndicale CGT s'est vue dénier la plupart de ses droits syndicaux (attribution de locaux, équipements, accès légal aux documents administratifs, dialogue...) et la majorité subit des pressions multiples (sanctions sur avancement de carrière, modification de postes, retrait des outils de travail sans sommation, agressions verbales...), entraînant une souffrance au travail et des arrêts maladie.

Vous déclariez aussi : « *La section locale CGT n'a jamais existé dans la commune et s'est mise en place depuis les élections professionnelles de décembre 2014.* »

Monsieur le Maire, nous ne saurions trop vous conseiller de réviser l'histoire syndicale de Mions.

**Créé en 2011, le syndicat CGT est majoritaire avec 65% des voix depuis décembre 2014**, un chiffre qui ne peut que vous faire rêver, nous en convenons. Cela dit, vous êtes depuis lors dans l'obligation légale de composer avec ses représentants qui s'inscrivent, pour leur part, toujours dans une démarche constructive, dans l'intérêt général, le respect de la continuité de service public et des agents, pour « *ensemble, construire l'avenir* ».

Vous déclariez enfin : « *...avancements de carrière très inégalitaires, heures supplémentaires non effectuées payées à certains agents en particulier. Je peux vous affirmer que la très grande majorité du personnel souffrait de cette situation injuste. Nous avons mis fin à ce système et rétabli l'équité entre tous les agents.* »

« *Tous les mêmes, tous les mêmes, tous les mêmes et y'en a marre !* » (Stromae)

Il serait plus constructif de répondre de la situation actuelle de la municipalité, sous votre propre responsabilité, et aux attentes des miolands, non du soi-disant passif de l'ancienne qui vous sert de bouclier depuis le début de votre mandat.

**Alors qu'en est-il concrètement depuis 18 mois? Voici ce que nous constatons:**

- de l'acharnement intolérable et incessant sur des agents (inégalité de traitement, entrave à l'exercice des missions de service public, discrimination dans la mise à disposition des moyens de travail et retrait des outils de travail sans justification, pressions administratives et médicales, sanctions arbitraires, menaces, diffamation, non-respect de la vie privée et du droit à l'image, déni du droit syndical...).

Pour mémoire, quelques agents malmenés pour l'exemple : cadres du CCAS (directrice opérationnelle, assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale), cadre du Pôle Culturel (responsable de la médiathèque), agent de la cohésion sociale (animateur enfance-famille), agent de maîtrise (gardien de l'école Sibuet), agents des services techniques, représentants du personnel CGT...

- le non-respect des préconisations de la médecine du travail relatives à l'aménagement de certains postes pour travailleurs handicapés et agents souffrant de troubles médicaux, entraînant l'aggravation de leur état de santé, parfois jusqu'à l'accident du travail.

D'ailleurs, il n'y a AUCUN médecin du travail référent pour la commune de Mions depuis que le dernier en date a fait une alerte relative aux conditions de travail et à l'acharnement sur certains agents.

**Entraînant :**

- des départs pour mutations (*Sauve qui peut !!*), licenciements, non-renouvellement de contrats...: Directeur Général des Services, directrice du Pôle Culturel, directrice du Centre de Loisirs, directrice opérationnelle du CCAS, assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale, agents du service d'aide à domicile, agents des écoles, agents de la restauration, agents des services techniques, agents de la médiathèque, agents des crèches, animateur... «*Et ça continue encore et encore; c'est que le début, (pas) d'accord (pas) d'accord*» (Cabrel)

- la précarisation des emplois (CDI remplacés par des CDD, CDD non remplacés).

**Félicitations Monsieur le Maire, vous gérâtes la ville comme vous nous le promîtes, « comme une entreprise » (compte-rendu du CTP, sept 2014). Encore eût-il fallu que les miolands le sachissent...**

Afin de faire un maximum d'économies, ne serait-il pas stratégique de se débarrasser aussi de tous les fonctionnaires titulaires et de tous les travailleurs pauvres que vous appelez contractuels, en poursuivant votre démarche de bénévolat à tout-va, par exemple en recrutant des bénévoles aux espaces verts, dans les écoles, à l'urbanisme, à la police municipale, au CCAS, aux RH... ?

« *Bravo Monsieur le monde (mioland).../Même quand les gens diront / Que vous ne tournez pas toujours très rond...* » (Fugain)

Pour conclure, Monsieur le Maire, en bons démocrates, nous laissons le mot de la fin au républicain :

« *Notre action sera basée sur la communication, la concertation et la transparence que nous voulons au cœur de notre démarche.* » (Lettre du Maire à la population, 2015)

L'automne étant venu et nous trouvant « *fort dépourvus* » (La Fontaine), à l'heure où « *les feuilles mortes se ramassent à la pelle* » (Prévert), nous sommes impatients de découvrir votre plan de mandat finalisé tel qu'annoncé dans votre lettre à la population : « *il sera conforme au programme pour lequel les miolands nous ont élus. Nous le présenterons à l'automne.* » (Mions Le Mag, juill. 2015)

Car c'est maintenant aux autres, aux miolands, d'apprécier si vos efforts ont été utiles pour eux.

### **Portrait de l'Autre**

*L'Autre :*

*Celui d'en face, ou d'à côté,  
Qui parle une autre langue  
Qui a une autre couleur,  
Et même une autre odeur  
Si on cherche bien ...*

*L'Autre :*

*Celui qui ne porte pas l'uniforme  
Des bien-élevés,  
Ni les idées  
Des bien-pensants,  
Qui n'a pas peur d'avouer  
Qu'il a peur ...*

*L'Autre :*

*Celui à qui tu ne donnerais pas trois sous  
Des-fois-qu'il-irait-les-boire,  
Celui qui ne lit pas les mêmes bibles,  
Qui n'apprend pas les mêmes refrains ...*

*L'Autre :*

*N'est pas nécessairement menteur, hypocrite,  
vaniteux, égoïste, ambitieux, jaloux, lâche,  
cynique, grossier, sale, cruel...  
Puisque, pour Lui, l'AUTRE ...  
C'est Toi*

**Robert Gélis ("Poèmes à tu et à toi")**

Cordialement,

Le Syndicat CGT  
*des agents municipaux toujours présents  
pour le service public et pour les Miolands*